

**DÉLIBÉRATION N°2023-02-20-07**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt février à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 février 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Vincent GOUDON ; Norbert PERRIN.

Absents excusés : Jean-Luc FAUCON ; Lauriane MOINE ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente**

Au vu du fonctionnement lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie pour la location de la salle polyvalente de l'espace Longare, il est souhaitable de redéfinir les horaires de location.

Il est proposé les horaires suivants :

- Journée : de 10h à 10h le lendemain
- Week-end : du vendredi 18h au lundi 9h
- 2.5 jours (y compris le week-end) : du vendredi 12h au lundi 9h.

La location à la demi-journée sera possible uniquement du lundi au jeudi.

Les tarifs restent inchangés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Approuve** la modification de l'article 3 du règlement intérieur de la salle polyvalente, concernant les périodes de location, projet ci-joint.

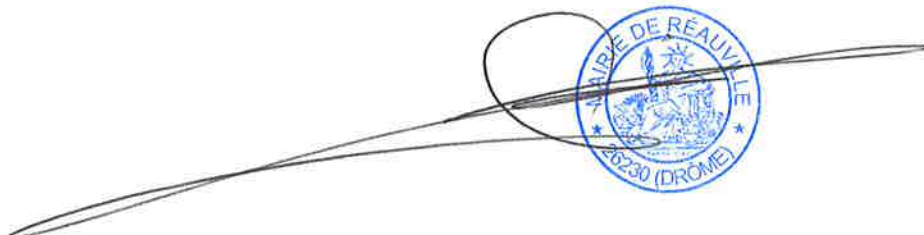
VOTE :                    5 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire  
Christian BERNARD

Le Maire  
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le **27 FEV. 2023**  
Affiché le **27 FEV. 2023**